



SOIXANTE-QUATORZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

Personnels de santé

Mai 2021

Le Conseil International des Infirmières (CII) remercie l'OMS ainsi que l'équipe d'infirmières pour leur actualisation des orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux 2021-2025. La COVID-19 révélant des lignes de fracture toujours plus grandes dans nos systèmes de santé, le moment est particulièrement opportun d'élaborer une stratégie orientée vers l'action pour favoriser des changements et des améliorations tangibles au profit des infirmières.

Le CII a été étroitement associé à l'élaboration des orientations stratégiques et, avec les associations nationales d'infirmières qui sont ses membres, ainsi que les groupements *Nursing Now*, il soutient fermement l'appel de la stratégie à investir dans la formation, les emplois, le leadership et la prestation de services liés aux soins infirmiers et obstétricaux.

Intégrer la planification des soins infirmiers, de même que l'investissement dans les soins infirmiers, dans le cadre plus général de la planification des systèmes et du personnel sanitaires au niveau national sera déterminant dans l'ère de l'après-COVID-19, et les orientations stratégiques contiennent des recommandations claires à cet égard à l'intention des États Membres. Comme le Groupe indépendant le relève, les agents de santé, dont 60 % sont des infirmières et des infirmiers, sont le ciment qui assure la cohésion des systèmes de santé. Pour permettre aux infirmières de contribuer pleinement à la gestion de la pandémie et au rétablissement après la pandémie, les pays doivent intégrer l'application des orientations stratégiques dans leurs plans de rétablissement après la COVID-19.

Le CII insiste sur l'importance de contrôler l'application de la stratégie ces quatre prochaines années. Il est nécessaire de créer des indicateurs mesurables relatifs aux données et aux quatre domaines d'action qui permettront de vérifier la mise en œuvre de la stratégie. Compte tenu des répercussions que l'effet COVID-19 aura sur le personnel infirmier au cours des prochaines années, le CII recommande qu'une évaluation des progrès soit réalisée à mi-parcours de la stratégie, en 2023. Cette évaluation pourrait être particulièrement utile si elle coïncidait avec un deuxième rapport sur la situation du personnel infirmier dans le monde.

En cette Année des personnels de santé et d'aide à la personne 2021, et à ce moment charnière de l'histoire, le CII appelle les États Membres à soutenir, à protéger et à investir dans les infirmières et tous les agents de santé.